



Bibliographie

Quelle haute fonction publique pour demain ? France-Allemagne, Cahiers pour une histoire de l'Éna, (Paris, 2014, La Documentation française, Comité d'histoire de l'École nationale d'administration, 138 p.)

Depuis près de soixante ans, l'Éna n'a jamais cessé de questionner la formation reçue par les jeunes allemands qui désirent se consacrer au service de l'État. Un questionnement qui a toujours eu ses prolongements à l'occasion des stages et séjours organisés pour les élèves français en Allemagne. L'occasion a été saisie du cinquantième anniversaire du traité de l'Élysée pour faire le point et dresser le bilan de cette expérience singulière. Les deux cultures politique et administrative ont-elles trouvé des points de convergence ? Les deux fonctions publiques se sont-elles rapprochées ? Quelle est l'ampleur et la profondeur du dialogue qui a été instauré entre les deux pays ? Comment, des deux côtés du Rhin, voit-on l'avenir du secteur public ? Hauts fonctionnaires et responsables du secteur privé ont été conviés pour tenter de répondre à ses questions. Des témoignages, particulièrement intéressants, d'anciens élèves allemands et français sont venus compléter cette réflexion. C'est à lire. F.M.

La fonction publique en débat, de Luc Rouban (Paris, 2014, La Documentation française, Coll. « Études », 175 p., 14,80 €).

La fonction publique est en débat ! Mais a-t-elle jamais cessé de l'être depuis qu'elle existe, depuis que la puissance publique, quelle qu'ait été sa forme, s'est mêlée de gérer les intérêts collectifs ? Alors est-

elle plus remise en cause aujourd'hui qu'hier ? C'est possible, du moins le croyons-nous, mais ce n'est pas certain, il suffit d'examiner l'Ancien Régime qui a continuellement cherché à contourner ses officiers, le XIX^e siècle, avec ses hauts et ses bas, ou l'après Première guerre mondiale pour se convaincre qu'on est sans doute affecté d'amnésie lorsqu'on se lamente à propos de cette déconsidération. Ce n'est évidemment pas une raison pour refuser de considérer les critiques qu'on formule de nos jours, ce que fait Luc Rouban, avec beaucoup de conscience, de manière claire et simple, et surtout sans tabou. Et, toujours, l'herbe est plus verte chez nos voisins, surtout dans les pays de culture « anglo-saxonne » qui ont su réduire la taille de leur fonction publique et l'ont en partie soumise au droit privé. La tentation est grande de les imiter en ces temps de disette budgétaire et de céder à la tentation du moins d'État. Mais à quel prix ? D'autant que cet allègement ne répond pas qu'à des considérations de nature économique, mais aussi — et peut-être en premier lieu — à des prises de position idéologiques et partisans. Ce qui frappe aussi, c'est que ce sont finalement toujours les prétendus mêmes maux qui sont appelés à la rescousse contre la fonction publique : la politique de recrutement des fonctionnaires, leur statut, leurs carrières, leurs modalités et leurs conditions de travail, leur nombre et leur poids dans la société, leur faible diversité, leurs valeurs, etc. Mais les fonctionnaires sont-ils réellement des salariés comme les autres. On veut le croire aujourd'hui, mais on est certainement



loin du compte. En fait, ce n'est peut-être pas la fonction publique qui est mise en cause, mais bien l'État lui-même, un État que l'on veut détruire, du moins dans la forme qui a été inventée au XVII^e siècle et mise en œuvre jusqu'à nos jours. F.M.

Le droit musulman algérien à l'époque coloniale, De l'invention à la codification, de Claude Bontems (Genève, 2014, Éditions **Slatkine**, 378 p.)

Singulier droit que ce droit musulman algérien établi par le colonisateur ! Un droit « inventé » de toute pièce, sans racine locale, par tropisme orientaliste : on est en pays musulman, nécessairement donc, c'est le droit musulman qui doit s'appliquer, en dépit d'une réalité bien différente et beaucoup plus complexe qu'une simple enquête anthropologique aurait pu commencer à révéler. La manipulation à laquelle se livrent les Français pour imposer ce prétendu « droit musulman » selon le rite malékite est étonnante et donne à réfléchir. L'arrogance du colonisateur est tout aussi grande lorsqu'il s'agit de le mettre en œuvre et de le transmettre, de le faire connaître pour le faire appliquer, donnant naissance à une curieuse construction associant vestiges du passé, d'un passé souvent révolu, et préoccupations présentes, et donc jurisprudence contemporaine. Quelques universitaires se sont bien interrogés sur la pertinence d'une telle démarche. Mais ils n'ont jamais su la remettre en cause, à tel point que les Algériens ont fini par se convaincre eux-mêmes que ce droit, tel que le colonisateur l'a défini, était bien le droit pratiqué dans l'ancienne Régence d'Alger et qu'en tant que tel ses grands principes devaient être conservés dans les codes modernes. L'histoire du droit nous propose ici, loin des travaux sur des têtes d'épingles qui n'intéressent plus personne, ce qu'elle est capable de produire de meilleur. C'est à lire et, surtout, à méditer. F.M.

Les villes de la diversité, Territoires du vivre ensemble, de David Giband (Paris, 2014, Economica, Coll. « Anthropos », 150 p., 19 €).

Les villes ont toujours été des lieux d'échange et de diversité. Il n'y a là rien de nouveau : c'est l'am-

pleur du phénomène qui l'est aujourd'hui et les peurs qu'il engendre, comme aussi l'importance des populations qu'elles rassemblent. C'est que jamais la concentration des différences n'a été si considérable. Alors, comment les aménager et les réguler ? Quelles sont les solutions qui sont envisagées, expérimentées ? Quelles sont les « bonnes solutions » ? Quelles sont celles qui permettent de mieux vivre ensemble ? Celles qui ciblent les différences ? Celles qui cherchent l'intégration ? On ne le sait plus guère à dire vrai et c'est le mérite de ce petit livre que de chercher à recadrer le débat. F.M.

Merci pour ce moment, par Valérie Trierweiler (Paris, 2014, Les Arènes, 27 rue Jacob, 75006 Paris, 317 pages, 20 €).

M^{me} Valérie Trierweiler a publié un livre qui a passionné les Français et qui a été vendu, à la surprise générale, à plus de 450 000 exemplaires. C'est surtout un livre qui conte une passion, presque sur le mode racinien. M^{me} Trierweiler a été très amoureuse de François Hollande et semble encore l'être, — elle avait beaucoup d'admiration pour l'homme, son intelligence, sa gentillesse — mais on est presque dans une tragédie antique, elle a été trompée, abandonnée, pire, humiliée, et ces pages sont un assassinat en règle. Elle veut clairement le tuer, détruire sa réputation, et on ne peut qu'admirer les malices, les moqueries, les « méchancetés » savantes (tel le mépris des *sans dents*, des *petites gens*, l'ignorance du prix des choses). Certes, elle est prudente, les pages méchantes sont rares, elle ne trahit aucun secret, on sent qu'elle se retient pour ne pas tirer sur l'entourage, les mauvais génies. Mais pourquoi diable une femme humiliée devrait-elle être charitable ? Ces pages sont d'une redoutable efficacité politique, elle veut *détruire* son ancien compagnon (à dire vrai, on ne comprend pas très bien la page 186 : « *En ce mois de mai 2014 (...) il ne cesse de m'envoyer des messages d'amour, il me dit qu'il a besoin de moi* » ; on est dans Balzac, si c'est vrai, cela relève du médecin). Les talents d'écriture importent peu dans une telle « confession » — mais la leçon est claire : il ne faut jamais humilier une femme amoureuse, quand elle a pour métier d'écrire, et qui peut tirer à vue ! Ce livre sincère, émouvant, « vrai »,



inclassable, mérite d'être lu attentivement. Et on peut aussi admirer que les Renseignements généraux n'aient pas eu vent de ces pages assassines : les R. G. ne sont plus ce qu'ils étaient. L. M.

Pascale Hémerly, la ville aléatoire, catalogue de l'exposition, octobre 2014 - janvier 2015, (2014, Ville de Nevers, 28 pages).

Exposition très intéressante à la Médiathèque de Nevers, par une graveuse nivernaise Pascale Hémerly, avec des préfaces de Denis Thuriot et Alain Madeleine Perdrix. Une série de dessins sur bois et bois gravé représentent même *l'Intérieur de la médiathèque de Nevers*, p. 18-21, 25). Cette graveuse — qui a été à l'École nationale des Beaux Arts de Paris et à la Casa Velasquez — se lance des défis techniques, comme jadis Sécheret, dont elle est proche, c'est passionnant. L. D.

Ouvrages reçus :

Le numérique et les droits fondamentaux, Étude annuelle 2014 du Conseil d'État (Paris, 2014, La Documentation française, 441 p., 18 €).

Jean Monnet, banquier, 1914-1945, Intérêts privés et intérêt général, sous la direction de Gérard Bossuat (Paris, 2014, Comité pour l'histoire économique et financière de la France, Coll. « Animation de la recherche », 102 p., 12 €).

La cause des pauvres, Revue d'histoire de la Protection sociale, n° 6 (Paris, 2014, Comité d'histoire de la Sécurité sociale, 159 p.).

Au sommaire : « Le rôle des associations de lutte contre la pauvreté dans la protection sociale française depuis 1945 : les cas d'ATD Quart Monde », de Frédéric Viguier ; « Quand les politiques sociales changent. Un bilan des stratégies "d'activation" et de leurs effets ambivalents sur la protection sociale en France, en Espagne et aux Pays-Bas (1997-2013) », de Mehdi Arrignon ; « Faciliter l'accès aux soins des plus vulnérables : l'évolution des "Free Clinics" aux États-Unis depuis les années 1960 », d'Éveline Thévenard ; « Le bureau de bienfaisance du Havre sous la III^e République : entre laïcisation et adaptations (1890-1920) », d'Anthony Kitts.